



L'autorité, une affaire de cohérence

*Extraits du Pèlerin n°6510.
Propos recueillis par Christophe de Galzain.*

Jean-Marie Petitclerc

Exercer l'autorité auprès de son enfant ou d'un jeune demande confiance en soi et nécessite une coordination entre les adultes. Jean-Marie Petitclerc publie ces jours-ci un nouveau livre, "Lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école" (éd. Bayard, 15 €), où il revient notamment sur ces questions.

Vous êtes connu pour votre charisme auprès des jeunes en situation difficile. Votre autorité serait-elle une affaire de tempérament ou le fruit de votre éducation ?

J'ai été éduqué dans un climat de non-violence. J'ai bénéficié de la douceur d'une mère et de l'autorité d'un père qui n'avait pas besoin de brandir la menace pour l'exercer. J'ai compris la fermeté de mon père comme un signe d'amour. La pratique éducative de Don Bosco, fondateur des Salésiens, m'a aussi appris à réagir sans mettre d'étiquette sur un enfant : « Tu as commis un délit mais pour moi, tu n'es pas un délinquant. Et c'est bien parce que je ne te considère pas comme un délinquant que je ne supporte pas ton délit et que je te sanctionne. » Par ailleurs, je crois qu'il faut distinguer entre autorité et pouvoir. Le pouvoir, je le reçois de l'institution. L'autorité, je la reçois de celles et de ceux auprès de qui je l'exerce. C'est une relation. Depuis la crise des institutions qui a conduit à mai 1968, la position de pouvoir ne donne plus une position d'autorité. Regardez la police : elle a un pouvoir mais pas toujours d'autorité dans certains quartiers. Aujourd'hui, l'autorité repose sur la crédibilité de celui qui la porte.

Alors, comment être crédible vis-à-vis des jeunes ?

Être crédible, quand on exerce l'autorité, demande confiance en soi et cohérence. J'ai rencontré beaucoup de parents en difficulté que l'on accuse, souvent à tort, de démissionner. Comme s'ils savaient ce qu'il faudrait faire, mais ne le faisaient pas. En fait, aujourd'hui, beaucoup n'ont pas confiance en eux et ne savent pas comment réagir devant l'attitude des jeunes. Être crédible, c'est aussi être cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait. Dans l'Evangile, les personnes que Jésus remet le plus en cause sont les hypocrites, car leur incohérence rend impossible la transmission du message. Il s'agit aussi d'être cohérent avec les autres détenteurs d'autorité. Quand l'enseignant donne une punition à mon enfant qui me semble déplacée, j'écoute la souffrance de l'enfant puis je vais en parler avec l'enseignant. Mais il ne me revient pas de remettre en cause la sanction. Il est essentiel d'instaurer un dialogue entre les acteurs de l'autorité et de respecter le champ d'intervention de chacun. C'est bien sûr primordial entre les parents aussi.

Face à l'autorité, n'y a-t-il pas des enfants plus difficiles que d'autres ?

Ce qui est difficile, ce n'est pas l'enfant, mais la relation qu'on entretient avec lui. La difficulté, c'est de ne pas parvenir à nouer une relation de confiance comme on le rêverait. Lorsqu'un éducateur a un problème relationnel avec un jeune, il a tendance à le considérer comme difficile. Le qualifier ainsi permet de sauver son image professionnelle de « bon éducateur ». L'inverse est aussi vrai : au moindre souci avec leurs parents, les enfants diront que ceux-ci sont « nuls », au lieu de tenter d'améliorer la relation.

La génération des jeunes parents est davantage à l'écoute de ses enfants, la proximité du père est plus grande... Leur autorité en est-elle modifiée ?

Je rencontre des pères très proches de leurs enfants qui ont de l'autorité, et d'autres, distants, qui n'en ont pas... Je crois qu'on peut allier fermeté et écoute de la personne. N'oublions pas que le parent doit répondre aux besoins de l'enfant, mais aussi l'aider à sortir de l'illusion que le monde s'organise autour de lui. Et ceci passe nécessairement par le « non ». Je crois que les jeunes qui crachent sur la police ont eu des parents qui ne leur ont pas donné de limites. C'est sûr, la mission éducative n'est pas toujours gratifiante. Si je dis non à mon enfant, va-t-il encore m'aimer ? N'attendons pas qu'un enfant nous remercie le jour où on le sanctionne. Mais plus tard, à 18 ou 20 ans, peut-être le fera-t-il...

Comme conseiller au sein du cabinet ministériel, que préconisez-vous pour renforcer l'autorité ?

Je crois beaucoup au parrainage. Les parrains ne sont pas des travailleurs sociaux, mais des retraités, des étudiants, choisis notamment par les parents. Ils suivent le jeune, dialoguent avec lui, l'introduisent dans leur réseau professionnel si nécessaire. Exercer l'autorité demande de pouvoir s'appuyer sur un tiers. « Il faut un village pour éduquer un enfant », dit un proverbe africain. On sait combien il est difficile pour une mère seule d'éduquer un adolescent. Il en est de même pour une famille isolée. Ne stigmatisons pas les parents en leur ôtant des allocations ou en les conduisant au tribunal. Mieux vaut leur donner des appuis. Je préconise aussi la médiation entre la famille, l'école et la cité. Il est important de créer une communication entre les divers adultes qui accompagnent l'enfant. Car l'éducation est l'affaire de tous les citoyens. Nous sommes tous concernés par l'éducation d'un enfant, même si ce n'est pas le nôtre.





Réussir la journée des communautés éducatives